



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement, du Fonds
des Nations Unies pour la population
et du Bureau des Nations Unies
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale
7 décembre 2017
Français
Original : anglais

Première session ordinaire de 2018
22-26 janvier 2018, New York
Point 2 de l'ordre du jour provisoire
Programmes de pays et questions connexes

**Projet de descriptif de programme régional pour l'Asie
et le Pacifique (2018-2021)**

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Considérations générales	2
II. Priorités et partenariats du programme	7
III. Administration du programme et gestion des risques.....	13
IV. Suivi et évaluation.....	15
Annexe	
Cadre de résultats et d'allocation des ressources pour le programme régional pour l'Asie et le Pacifique (2018-2021)	17



I. Considérations générales

Contexte régional et mondial

1. La croissance économique en Asie et dans le Pacifique a été exceptionnelle, s'établissant en moyenne à 7,5 % par an de 1990 à 2015 (en comparaison, l'économie mondiale a enregistré une croissance de 2,8 %). Compte tenu des prévisions actuelles, la région représentera entre 60 et 70 % de la croissance mondiale au cours des cinq prochaines années¹.

2. En dépit des acquis, la région se trouve à un tournant. La croissance soutenue a extirpé de la pauvreté plus d'un milliard de personnes depuis 1990, mais des centaines de millions d'autres demeurent démunies, marginalisées et exclues des progrès du développement. Les effets dévastateurs de la dégradation de l'environnement et des changements climatiques affectent de façon disproportionnée les pauvres et les marginalisés et réduisent les perspectives de croissance future. La région pourrait se retrouver enfermée dans des trajectoires insoutenables en raison des modèles de développement appliqués dans le passé, alors que les résultats en matière de gouvernance stagnent². Le PNUD a un rôle régional de premier plan à jouer en œuvrant avec les gouvernements, le système des Nations Unies pour le développement, les entités sous-régionales et les partenaires de développement pour faire pencher la balance du bon côté.

3. Outre la croissance économique soutenue, trois autres « mégatendances »³ font partie du contexte asiatique. Tout d'abord, l'Asie est l'une des régions à la croissance la plus rapide : de 1990 à 2015, les villes ont enregistré une augmentation de la population de plus d'un milliard de personnes auquel devrait s'ajouter un autre milliard avant 2040⁴. En 2018, la région devrait devenir majoritairement urbaine et non plus rurale⁵. Souvent dénommées « moteurs de croissance », les villes de la région se caractérisent par des vulnérabilités et des inégalités considérables⁶. Ensuite, le paysage économique mondial a évolué, passant d'un cadre unipolaire après la guerre à un ordre mondial multipolaire diffus, avec la montée en puissance de l'Asie. À l'horizon 2030, l'Asie hébergera plus de 64 % de la classe moyenne mondiale et représentera plus de 40 % de la consommation mondiale de la classe moyenne⁷. Cette situation exercera probablement des pressions plus importantes sur les ressources naturelles. En outre, les progrès rapides de la technologie perturbent et facilitent l'évolution aux niveaux microéconomique et macroéconomique. L'automatisation aura des effets considérables sur les moyens d'existence, plus particulièrement dans les domaines où les femmes sont plus nombreuses que les hommes⁸. Au niveau macroéconomique, certains aspects de la Quatrième révolution industrielle (notamment l'intelligence artificielle, la biotechnologie, l'informatique quantique et l'Internet of Things) transformeront probablement des systèmes entiers de production, de gestion et de gouvernance.

¹ Fonds monétaire international (FMI), octobre 2016 Regional Economic Outlook Update: Asia and Pacific.

² Indicateurs mondiaux de la gouvernance (WGI).

³ PNUD et Economist Intelligence Unit, Mega-Trends affecting Asia Analysis (2017).

⁴ CESAP et Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), The State of Asian and Pacific Cities Report for 2015.

⁵ World Urbanization Prospects: The 2014 revision, United Nations Department of Economic and Social Affairs (UNDESA).

⁶ CESAP et ONU-Habitat (2015).

⁷ Forum économique mondial (2012).

⁸ Forum économique mondial (2017), disponible à <https://www.weforum.org/agenda/2017/07/why-women-are-twice-as-likely-as-men-to-lose-their-job-to-robots>.

4. D'autres défis de développement de longue date persistent et le Programme 2030 offre un cadre global pour analyser et relever ces défis. Il faudra impérativement intégrer les cibles et les indicateurs des objectifs de développement durable (ODD) dans le cycle de planification et de budgétisation des pays, tout en assurant la cohérence des politiques. Au niveau régional, le PNUD approfondira ses relations avec la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) et la Banque asiatique de développement, pour garantir une coordination régionale plus étroite au sein du système des Nations Unies pour le développement et les organismes sous-régionaux (par exemple, l'Association des nations du Sud-est asiatique et l'Association sud-asiatique pour la coopération régionale) en vue d'aider les pays à réaliser les ODD.

5. Étant donné les types variés et le chevauchement des défis, le PNUD devra jouer le rôle d'« intégrateur » au niveau régional. Il aura à : i) renforcer les nouveaux partenariats au sein du système des Nations Unies pour le développement; ii) organiser les initiatives des parties prenantes sur les questions transfrontalières et régionales; iii) renforcer l'innovation dans les équipes de pays; iv) élaborer une approche en matière de communications stratégiques; v) aider les pays à fournir les financements pour le développement et y accéder; et vi) élaborer des approches intégrées en matière de collaboration avec les organismes et partenaires des Nations Unies, y compris le secteur privé.

6. L'objectif primordial du programme régional 2018-2021 est aligné avec le Plan stratégique du PNUD et, de fait, vise à « aider les pays à instaurer un développement durable en éliminant la pauvreté sous toutes ses formes et dans toutes ses dimensions, en accélérant les transformations structurelles aux fins du développement durable et en renforçant la résilience aux crises et aux chocs. »

Défis de développement et causes profondes

7. Les pays du programme ont une gamme variée de contextes de développement. Il n'est pas possible de les délimiter clairement, mais trois contextes de développement globaux émergent.

8. **Le premier est caractérisé par l'existence des besoins de base et la pauvreté multidimensionnelle.** L'extrême pauvreté persiste dans de nombreux pays et la région représente plus de 40 % des pauvres du monde et les deux tiers de la population mondiale vivant dans des taudis⁹. Les conflits internes limitent et affectent la capacité des gouvernements à répondre aux besoins de base et à fournir les services, plus particulièrement aux groupes marginalisés. En outre, la pauvreté est exacerbée par les crises et les catastrophes naturelles et induites par le climat¹⁰. Les femmes ont tendance à être laissées pour compte faute d'accès indépendant aux finances et du fait des pratiques d'emploi discriminatoires. Le PNUD, au niveau régional, est bien placé pour s'attaquer de concert avec les pays aux aspects transfrontaliers de la pauvreté multidimensionnelle, au moyen d'« instruments régionaux », et en partenariat avec d'autres organismes des Nations Unies et des partenaires de développement. Le PNUD a un rôle à jouer en aidant les pays à obtenir et utiliser les ressources de financement du développement.

9. **Le deuxième contexte général de développement est marqué par les défis structurels en Asie qui entravent la réalisation des ODD.** Plusieurs pays sont parvenus à éliminer l'extrême pauvreté et à répondre aux besoins de base des citoyens, ce qui signifie qu'ils sont mieux préparés pour faire face aux catastrophes et sont sur le point d'effectuer des changements structurels en vue de réaliser les

⁹ Banque mondiale, WDI 2017 et CESAP 2017.

¹⁰ Sassen, S. (2014). *Expulsions: Brutality and Complexity in the Global Economy*, Belknap Press.

ODD. Quoi qu'il en soit, ces pays sont en proie à un ensemble de défis de développement, qui comprennent les inégalités structurelles, la dégradation de l'environnement, le développement urbain insoutenable et une population vieillissante.

10. Le modèle de croissance qui a impulsé l'ascension des puissances économiques de la région est désormais la cause des défis de développement actuels. Les modes insoutenables de production, de consommation et de gestion ont de graves conséquences transfrontalières. Par exemple, la demande d'énergie devrait augmenter celle de pétrole, de gaz et de charbon, ajoutant potentiellement des millions de tonnes d'émissions de CO₂ dans l'atmosphère à l'horizon 2035¹¹. Une meilleure gestion des ressources, une plus grande inclusion et participation des femmes et l'amélioration globale des droits de l'homme, de la transparence et de la responsabilisation sont nécessaires pour garantir les résultats en matière de développement inclusif et durable¹². Dans ce contexte de développement, le PNUD s'emploiera à remédier en priorité aux situations suivantes : urbanisation rapide, aggravation des inégalités, faiblesse de la capacité d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets, manque de gouvernance participative, et prestation inégale des services, en particulier au niveau local. Le secteur privé joue un rôle central dans la mise en œuvre du Programme 2030, car il représente 50 à 70 % de l'emploi formel et contribue la plus grande part du produit intérieur brut (PIB) de la région¹³. Le PNUD approfondira les partenariats avec les entités du secteur privé tout en œuvrant avec le système des Nations Unies pour le développement, les organismes sous-régionaux et régionaux pour faire prévaloir la cohérence globale des politiques.

11. Plusieurs économies qui se développent rapidement ont adopté des mesures (économiques, sociales et environnementales) qui accélèrent les progrès vers la réalisation des ODD et constituent des cadres idéaux qu'il faudrait partager avec d'autres pays. La valeur ajoutée du PNUD dans la région réside dans son apprentissage et ses échanges de connaissances Sud-Sud sur les questions d'intérêt régional, y compris les « villes intelligentes ». Les partenariats et l'innovation sont indispensables pour mener l'action à grande échelle et faire en sorte que les enseignements, les compétences techniques et les connaissances soient enregistrés, codifiés et échangés.

12. **Le troisième contexte de développement est caractérisé par la prévalence des chocs et des crises.** L'Asie est la région la plus exposée aux catastrophes. De 2005 à 2014, la région a été le théâtre de 1 625 catastrophes, ce qui représente plus de 40 % du total mondial. Les catastrophes ont un aspect transfrontalier, comme l'a montré le tremblement de terre de 2015 au Népal, qui a fait près de 9 000 morts et plus de 20 000 blessés. Certes, la plupart des victimes étaient au Népal, mais on a fait état de morts et de blessés en Chine, en Inde et au Bangladesh¹⁴. Ces contrechocs ont des conséquences dans des domaines non liés entre eux, comme la traite d'êtres humains, les coûts et la disponibilité de la main-d'œuvre, l'urbanisation, la dette privée et publique, le tourisme, la maladie et les dégâts aux systèmes de soins de santé¹⁵. Les petits États insulaires en développement (PEID), les États archipel et les zones côtières de faible altitude sont les plus exposés¹⁶. De nombreux pays, y compris les moins avancés, n'ont pas les capacités d'intervention

¹¹ Banque asiatique de développement (2013). Energy Outlook for Asia and Pacific.

¹² Nations Unies (2010). Document final : cinquante-sixième session de l'Assemblée générale.

¹³ Banque mondiale (2015). BRIEF: Small and Medium Enterprises (SMEs) Finance.

¹⁴ CESAP (2015). Asia-Pacific Disaster Report.

¹⁵ Grow Up Together. "Nepal Earthquake", de www.growuptogether.org.

¹⁶ Banque asiatique de développement (2014).

qui sont indispensables pour sauver des vies, redynamiser l'activité économique et créer des sociétés plus résilientes. Le relèvement est aussi entravé par les rôles assignés en fonction du sexe et le fait de limiter la capacité des femmes d'utiliser leur capital humain pour renforcer la résilience. Étant donné les effets transfrontaliers des catastrophes, la coordination sous-régionale est nécessaire pour permettre un relèvement rapide. Compte tenu de son expérience régionale en matière d'appui à la réduction des risques de catastrophe et de relèvement après la catastrophe, le PNUD est particulièrement bien placé pour traduire en approches propres aux contextes applicables à plus grande échelle le débat international sur le lien entre l'aide humanitaire, le développement et la paix.

13. Certains pays de la région sont en butte à un niveau élevé de violence et de conflit. Le conflit prolongé a des coûts économiques et sociaux qui se traduisent souvent par des retournements des résultats en matière de développement et, parfois, un effondrement de l'ordre public. L'extrémisme et le conflit violents ont des conséquences transfrontalières dans d'innombrables communautés. La présence du PNUD dans la région s'est traduite par des ripostes rapides et efficaces aux catastrophes, aux crises et à l'extrémisme violent.

Enseignements tirés et approche régionale du PNUD

14. L'enseignement primordial est que l'évolution positive au niveau régional dépend des questions régionales sur lesquelles le PNUD intervient, ainsi que sur la manière dont il aborde ces questions. Le programme régional (2018-2021) s'inspire du Plan stratégique du PNUD pour 2018-2021, de l'évaluation des programmes stratégiques, mondiaux et régionaux du PNUD (2014-2017), de l'évaluation conjointe de l'efficacité institutionnelle du PNUD, de l'examen à mi-parcours du programme régional pour 2014-2017 et d'une analyse des tendances réalisée en collaboration avec l'Economist Intelligence Unit. En outre, le programme régional est éclairé par les consultations avec les gouvernements, les organismes sous-régionaux, les spécialistes de domaines, ainsi que les organismes et les donateurs des Nations Unies. Certaines des recommandations utilisées dans le programme régional de l'Asie Pacifique sont présentées ci-dessous.

15. **Élaboration d'approches intégrées et multisectorielles.** Le PNUD a accompagné avec succès les pays dans la transition harmonieuse de la planification axée sur les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) vers une planification alignée sur les ODD¹⁷. Le PNUD a adopté, pour appuyer la réalisation des ODD, une approche globale qui intègre et échelonne les méthodes et instruments de financement, de planification et de budgétisation, de mise en œuvre et de suivi.

16. **Forger de nouveaux partenariats.** L'Examen à mi-parcours a recommandé que le PNUD diversifie sa base de ressources et forge de nouveaux partenariats. Il a aussi recommandé de tirer parti de la réussite enregistrée par le PNUD en aidant les pays à accéder au financement de l'action climatique (par exemple, du Fonds pour l'environnement mondial et du Fonds vert pour le climat). Le PNUD a redoublé d'efforts de collaboration avec le secteur privé en lançant le Fonds d'impact des ODD des Nations Unies, en créant une initiative sur les entreprises et les droits de l'homme et en organisant un forum régional des entreprises. En outre, le PNUD a forgé de nouveaux partenariats avec des banques, des personnes à valeur nette élevée et des groupements de jeunes.

17. **Démontrer un leadership éclairé sur les questions régionales et transfrontalières délicates.** Le PNUD continuera d'aborder les questions délicates, y compris celles

¹⁷ L'examen à mi-parcours a relevé le rôle joué par le PNUD en aidant les pays à faire la transition des OMD vers les ODD.

du virus immunodéficience acquis (VIH) dans les groupes marginalisés, des inégalités, du trafic transfrontalier et de la corruption, tout en généralisant avec succès une initiative de consolidation de la paix multipays pour le leadership des femmes dans le domaine de la prévention des conflits : N-PEACE. En ce qui concerne le leadership éclairé, le rapport phare du PNUD (Rapport sur le développement humain) est important, mais il doit faire davantage pour renforcer son influence sur les politiques.

18. Pour appuyer la réalisation des ODD dans différents contextes de développement, le programme régional renforcera l'efficacité des structures d'appui du PNUD aux pays dans le domaine des ODD pour le Programme 2030 et la Plateforme de conseil et d'aide à l'exécution des initiatives de développement au niveau mondial. Au niveau régional, le PNUD et le système des Nations Unies pour le développement sont particulièrement bien placés pour combler le fossé entre les niveaux « mondial » et « local », en mettant effectivement à profit les possibilités d'adapter et d'intégrer les solutions pour les pays d'Asie-Pacifique et de les aider à réaliser les ODD. À cet effet, le PNUD : i) établira des partenariats dans tous les domaines du développement, en particulier avec le secteur privé, la société civile et le système des Nations Unies pour le développement au niveau régional; ii) réalisera des analyses contextuelles des questions régionales et transfrontalières existantes et émergentes en collaboration avec les partenaires; iii) stimulera et généralisera les pratiques novatrices; iv) mettra en rapport divers partenaires des secteurs public et privé en constituant des réseaux régionaux et en organisant des forums multipays; v) donnera des conseils sur les programmes de développement des organismes sous-régionaux, des banques régionales de développement/institutions de financement du développement; vi) facilitera l'accès des nouvelles formes de financement du développement; vii) favorisera l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans tous les domaines d'activité; viii) favorisera les droits et l'inclusion des communautés et groupes marginalisés afin de tenir l'engagement de ne laisser personne pour compte; et ix) approfondira la coopération et l'échange des leçons, expertises et connaissances sud-sud.

19. Ces initiatives axées sur l'action sous-tendent la démarche régionale du PNUD et montrent comment son aide régionale jouera un rôle dans la réalisation du Programme 2030 et des ODD.

20. En outre, le Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU) et le Programme des Volontaires des Nations Unies (VNU) ont des rôles de premier plan à jouer. Le PNUD œuvrera en partenariat avec le VNU pour intégrer le volontariat dans la programmation régionale, garantissant ainsi une approche « ensemble de la société » pour stimuler la participation de la communauté au sens large et l'inclusion des jeunes et des populations marginalisées. Le FENU sera un partenaire de choix dans le financement du développement local et l'inclusion financière pour débloquer les financements publics et privés dans les pays les moins avancés.

21. Pour combler le fossé entre les niveaux « mondial » et « local », le programme régional s'est aligné sur les accords et les engagements au plan mondial, y compris le Programme 2030, l'Accord de Paris, le Programme d'action pour l'application du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-30), HABITAT III et le Nouveau Programme pour les villes, les Modalités d'action accélérées des petits États insulaires en développement (SAMOA) et le Programme d'action d'Addis-Abeba sur le financement du développement.

II. Priorités et partenariats du Programme

22. Conformément au Plan stratégique 2018-2021 du PNUD, les trois réalisations du programme régional Asie-Pacifique consistent à : i) éliminer la pauvreté sous toutes ses formes; ii) accélérer les transformations structurelles pour le développement durable; et iii) renforcer la résilience des pays face aux chocs et aux crises.

23. En s'efforçant d'obtenir les trois réalisations, le PNUD « aidera les pays à exécuter le Programme 2030 dans divers contextes de développement ». Les trois réalisations reposent sur **six solutions types régionales**. En utilisant les trois contextes de développement comme points de référence, il est possible de configurer ces solutions types pour répondre à des situations de développement différentes. Les produits associés à chaque solution type couvrent toutes les réalisations et tous les contextes de développement pertinents. Ceci permet de garantir une approche intégrée lorsque des solutions différentes servent à répondre à des besoins précis.

24. Les nouvelles questions régionales seront traitées par l'intermédiaire des équipes de solutions de développement interdisciplinaires. À cette fin, de nouvelles solutions régionales types seront élaborées alors que celles qui ne sont plus pertinentes seront éliminées.

25. Au niveau régional, le PNUD souvent anticipe, contextualise et adapte les problèmes mondiaux de sorte que les réalisations potentielles sont pertinentes au plan local. Le PNUD apporte une position normative qui manque souvent au niveau du pays, voire à celui de la sous-région. Les initiatives du PNUD sur la traite d'êtres humains, les droits de l'homme, la violence sexiste et le VIH montrent comment une position normative, parallèlement à des interventions programmatiques, peut influencer les perceptions et les comportements concernant des questions qui sont « trop sensibles » pour être abordées au plan local.

26. En tant que membre de l'équipe du système des Nations pour le développement au niveau régional, le PNUD veillera à ce que les initiatives complètent les programmes et les stratégies d'autres entités de ce système. Les outils régionaux du PNUD pour la réalisation du Programme 2030, par exemple, sont enrichis par « Feuille de route régionale en vue de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 en Asie et dans le Pacifique » de la Commission régionale. De plus, la stratégie de communication du PNUD sera adaptée de manière à faciliter la collaboration dans l'ensemble du système des Nations Unies pour le développement.

27. L'innovation continuera de représenter une partie essentielle de la philosophie du PNUD au plan régional. Des technologies et des méthodes centrées sur l'être humain (y compris les connaissances sur le comportement, les mégadonnées, l'intelligence artificielle, la clairvoyance et l'analyse des systèmes) ont déjà été mises à l'essai dans les équipes du programme pour accroître l'efficacité, alors que les modèles de financement serviront de plus en plus à mobiliser de nouvelles sources de capitaux en vue de garantir la réalisation des ODD. Pour mobiliser plus de ressources, le PNUD s'attachera à : i) impliquer de nouveaux partenaires; ii) communiquer « à voix haute »¹⁸; iii) « cocréer » et mettre à l'essai de nouvelles solutions de développement; et iv) réorganiser les ressources humaines pour mieux servir les besoins des pays par le biais d'un modèle de « compétences distribuées ».

¹⁸ Ceci intègre une stratégie de communication stratégique qui fait partie intégrante du travail et des activités du personnel concerné.

Solution type 1 : Maintenir les populations hors de la pauvreté et appuyer une transition urbaine inclusive et durable

28. Cette solution aide les pays à faire face à de multiples facteurs de pauvreté et de vulnérabilité et fait en sorte que la croissance dans une région qui s'urbanise rapidement soit inclusive et durable. La solution consiste notamment à mettre l'accent sur les difficultés à franchir la dernière étape, éliminer la pauvreté multidimensionnelle, réduire les inégalités croissantes, renforcer et étendre la protection sociale, assurer l'inclusion financière et améliorer la résilience.

29. Pour réaliser des gains, le PNUD élaborera des instruments et des solutions intégrés et stimulera les partenariats régionaux (par exemple, le partenariat ODD avec la CESAP et la Banque asiatique de développement). Le PNUD organisera des plateformes multipartites d'échange des connaissances pour appuyer les structures d'appui aux pays, et il privilégiera la mise en commun des compétences en matière d'innovation pour appuyer l'intégration du Programme 2030 dans les plans de développement, les budgets et les cadres de financement. Conjointement avec les organismes des Nations Unies et les partenaires externes, le PNUD utilisera les outils et renforcera les capacités des utilisateurs pour suivre et évaluer les progrès de la réalisation des ODD, plus particulièrement du point de vue du principe de ne laisser personne pour compte. Les partenariats avec le secteur privé mobiliseront les investissements par l'intermédiaire du Fonds d'impact pour les ODD des Nations Unies en vue de contribuer à mettre fin à la pauvreté et accélérer la réalisation des ODD.

30. Pour aider la région à réaliser une transition urbaine inclusive et durable, il faudrait mettre à contribution les compétences thématiques internes, notamment dans les domaines de la croissance inclusive, de la gouvernance, du genre, de la résilience, du changement climatique et de la santé. Sur le plan externe, le PNUD collaborera avec le groupe de travail de l'urbanisation durable à l'échelle des Nations Unies pour l'élaboration et la mise en œuvre conjointes des initiatives régionales. Le PNUD collaborera avec ONU-Habitat, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et le FNUAP en vue d'élaborer des outils précis servant à examiner les options de politique pour les contextes urbains et à suivre les effets de l'urbanisation sur les zones rurales. Conjointement avec un ensemble de partenaires externes, le PNUD concevra, développera et mobilisera les ressources sur les questions urbaines émergentes, y compris l'effet de l'automatisation sur les moyens d'existence en milieu urbain, l'échange des connaissances pour les « villes intelligentes » et l'application au développement urbain d'une approche axée sur les systèmes.

Solution type 2 : Les systèmes et les institutions de gouvernance sont réactifs, inclusifs et responsables pour la prestation de services, la garantie de la justice et le maintien de la paix

31. Cette solution régionale type permettra de réaliser un développement durable grâce à l'élaboration d'outils et d'approches qui éliminent les obstacles à la gouvernance en matière de prestation de services, et renforcent la transparence et la responsabilité des institutions. Pour améliorer l'accès aux services par les communautés marginalisées, le PNUD, l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) et d'autres partenaires au niveau régional s'emploient à : i) éliminer les inégalités qui se traduisent par des taux élevés de VIH et des indicateurs de santé médiocres,

ii) promouvoir la gouvernance efficace et inclusive en matière de santé, et
iii) mettre en place des systèmes de santé résilients et durables.

32. Pour faire face à la discrimination et l'exclusion basées sur le statut VIH, l'orientation sexuelle ou l'identité de genre, le PNUD continuera d'œuvrer en partenariat avec l'ONUSIDA et la CESAP en vue de promouvoir les environnements juridiques favorables pour les ripostes au VIH et qui appuient le Cadre d'action régional pour le VIH et le sida pour l'après-2015. En outre, le PNUD collaborera avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et l'Organisation internationale du Travail (OIT) à la lutte contre la discrimination (basée sur le genre ou la préférence sexuelle) à l'égard des populations marginalisées.

33. En coordination avec le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), l'OIT, l'UNICEF, l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation de la femme (ONU-Femmes) et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), le PNUD impliquera activement le secteur privé par le biais d'une initiative régionale sur les entreprises et les droits de l'homme, qui réduira les effets négatifs des investissements des entreprises sur les populations vulnérables. En outre, l'initiative aidera les entreprises à mieux gérer leur réputation, ainsi que les risques opérationnels et juridiques.

34. Pour prévenir l'extrémisme violent, le PNUD mettra l'accent sur la lutte contre les discours qui alimentent le radicalisme et l'exclusion dans les sous-régions. Il favorisera les discours positifs et l'engagement des communautés, en utilisant l'information à caractère local (données et réseaux) pour élaborer des solutions pertinentes pour le contexte en vue d'améliorer la cohésion sociale. Le PNUD collabore avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC), les VNU, l'ONU-Femmes et le Bureau de lutte contre le terrorisme des Nations Unies, en vue de renforcer le contrôle régional et d'élaborer des plans d'action nationaux visant à prévenir l'extrémisme violent.

35. Pour faire face à l'aliénation socioéconomique parmi les jeunes, le PNUD va promouvoir l'entrepreneuriat, l'autonomisation et la participation civique en vue de créer un environnement favorable au leadership et l'entrepreneuriat des jeunes. Ceci peut inclure des pépinières d'entreprises pour les entreprises dirigées par les jeunes. Les initiatives de collaboration actuelles pour appuyer l'autonomisation économique des jeunes (Youth CoLab) concernent Citi Foundation, Baoshang Bank, Intel, Telenor, l'OIT, la CESAP et les VNU. Entretemps, le FNUAP, ONUSIDA, l'UNESCO, les VNU, la CESAP, Action Aid, Amnesty International et Restless Development œuvrent de concert sur d'autres initiatives liées aux jeunes.

36. En réaction aux problèmes transfrontaliers des migrations, de la traite d'êtres humains et du travail forcé, le PNUD et d'autres organismes des Nations Unies renforcent les capacités des organismes sous-régionaux pour leur permettre d'appliquer les mesures de lutte axées sur le droit contre la traite. Le PNUD accordera la priorité au renforcement des capacités de l'Initiative ministérielle coordonnée du Mékong contre la traite des êtres humains (COMMIT), un organisme régional intergouvernemental, ainsi que de la société civile et des parties prenantes non gouvernementales afin qu'ils mettent en œuvre des initiatives efficaces de lutte contre le trafic transfrontalier. En outre, le PNUD, l'OIT, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), l'ONUDC et le Programme Australie-Asie pour combattre la traite des personnes ont œuvré de concert à l'élaboration des Indicateurs de la traite d'êtres humains et les formes connexes d'exploitation de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE)-COMMIT. Ils continueront de collaborer à la mise en œuvre avec les partenaires nationaux et de la société civile et les partenaires de développement.

Solution type 3 : Renforcer les capacités de prévention et de relèvement pour édifier des sociétés résilientes

37. Cette solution consolidera les efforts déployés par le PNUD dans les domaines de la prévention, de la réduction des risques de catastrophe, de l'atténuation du changement climatique et de l'adaptation à ses effets, de la riposte à la crise et du relèvement, en vue d'aider les pays à éviter les crises et les chocs et à revenir rapidement à un état de développement stable si les crises et les chocs se produisent. Le PNUD collabore avec les gouvernements nationaux et les communautés locales en vue de renforcer la base d'informations factuelles. À cet effet, ils collectent et analysent les données pour appuyer l'élaboration du cadre des politiques et des règlements utilisés pour la planification de la résilience et la programmation tenant compte des risques.

38. Il sera nécessaire de renforcer les capacités des populations en matière de prévention, de préparation aux situations d'urgence et de réduction des risques. De nouvelles méthodes servent à collecter, analyser et visualiser les données en vue d'améliorer la planification pour réduire les risques de catastrophes. Aux Maldives, par exemple, les drones sont utilisés pour cartographier le terrain et identifier les zones à risque. Dans d'autres contextes de développement, cette solution aidera les parties prenantes à évaluer les choix en matière de développement et de relèvement qui réduisent la fragilité et le risque. Dans les contextes de crise, elle appuiera les évaluations des besoins pilotées par les pays et les efforts de stabilisation et de relèvement.

39. Pour réduire les risques et permettre le relèvement après les catastrophes, le PNUD collabore avec les organisations régionales, les organismes sous-régionaux, la CESAP, d'autres organismes des Nations Unies, le Centre asiatique de planification préalable aux catastrophes et le Dispositif régional intégré d'alerte rapide multirisques pour l'Afrique et l'Asie (RIMES). Le PNUD appuiera et/ou coprésidera plusieurs mécanismes régionaux et l'Inter-Agency Partnership for Disaster Risk Reduction (IAP-Asia).

Solution type 4 : Promouvoir des solutions fondées sur la nature pour préserver la planète

40. Les interventions proposées au titre de cette solution visent à faire en sorte que les pays et les communautés disposent de cadres de politique et de réglementation réalisables pour la gestion durable des ressources naturelles. Le PNUD aidera les parties prenantes à renforcer leurs capacités d'accès aux données, aux financements et aux technologies dont elles ont besoin pour mettre en œuvre les cadres de politiques et de réglementation dans la gestion durable des ressources naturelles, l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets. Les solutions porteront sur la manière dont les pays accèdent aux données, aux financements (par exemple, le financement de la diversité biologique) et aux technologies. Le PNUD s'attachera à promouvoir les partenariats, les matériels de plaidoyer, les campagnes de sensibilisation et les produits de savoir nécessaires à la réalisation du développement tenant compte du risque.

41. Le PNUD est particulièrement bien placé pour conseiller les pays sur les politiques et les cadres de réglementation tenant compte des risques qui peuvent être appliqués dans différents contextes de développement. Le PNUD s'emploiera à promouvoir les politiques et systèmes de mise en œuvre sensibles au genre qui prennent en compte les effets de la dégradation de l'environnement et du

changement climatique sur les femmes et les filles, et il les suivra dans le cadre de l'apprentissage permanent.

42. Le PNUD nouera des partenariats consacrés à la résilience et à la viabilité avec les organisations et institutions régionales et mondiales, comme l'ANASE, l'Association sud-asiatique pour la coopération régionale (ASACR), l'Asia Institute of Technology (AIT), l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) et les Partenariats en vue de la gestion de l'environnement des mers d'Asie de l'Est (PEMSEA). Le PNUD mettra à la disposition des parties prenantes au niveau de la région et des pays ses connaissances spécialisées sur la gestion de l'environnement et encouragera les partenariats mondiaux sur le développement déjà bien établis (par exemple, le Fonds pour l'environnement mondial, le Fonds pour l'adaptation, le Protocole de Montréal et le Fonds vert pour le climat). À leur tour, ces organisations, groupes de réflexion et entités travaillent dans le cadre d'une variété de conventions et d'accords mondiaux, notamment la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe. Tous les partenariats aux niveaux des pays, de la région et du monde sont nécessaires pour aider les pays de la région à réaliser les ODD.

Solution type 5 : Comblent le déficit énergétique

43. Cette solution met l'accent sur l'accès à l'énergie, la promotion des énergies renouvelables et l'amélioration de l'efficacité énergétique, de manière inclusive et sensible aux besoins des différents segments de la population d'un pays. Elle accompagnera les gouvernements dans la transition des systèmes nationaux vers les plateformes d'énergie durables, en atténuant les risques liés aux investissements et en attirant les ressources des secteurs privé et public. Dans les situations où tout le monde n'a pas accès à l'électricité, il sera nécessaire d'appuyer des solutions novatrices pour élargir l'accès et la fourniture de l'énergie. Dans les cas où l'énergie est déjà disponible pour la plupart des gens, l'accent sera mis sur la transition vers les énergies renouvelables et l'adoption des mesures et politiques d'efficacité énergétique. Dans les situations de crise et d'après-crise, la solution accordera la priorité au rétablissement de l'accès à l'énergie aux endroits qui l'ont perdu, et en mettant l'accent sur le développement à zéro émission de carbone et tenant compte des risques.

Solution type 6 : Renforcer l'égalité hommes-femmes

44. Les inégalités entre les sexes se manifestent sous différentes formes dans les pays de la région. Les femmes continuent à être peu nombreuses dans les rôles de chef de file et de responsables de la prise de décision. En outre, les femmes sont souvent moins rémunérées que les hommes pour le même travail et ont un accès inégal aux services de base, aux actifs et aux ressources ainsi qu'à la sécurité. Ces problèmes sont exacerbés par le nombre limité de possibilités qu'ont les hommes et les femmes de dépasser les stéréotypes de genre répandus. Des interventions multisectorielles soutenues sont nécessaires pour faire face à ces inégalités et à leurs causes structurelles. Dans le cadre de cette solution type, le PNUD élaborera des interventions qui stimulent la participation des femmes, appuient la réforme des lois discriminatoires, des politiques et des normes de changement de comportement et des perceptions. Le PNUD collaborera avec les femmes pour améliorer leurs possibilités d'obtenir un travail payé et décent dans les secteurs formel et informel, faire en sorte que les femmes aient des connaissances et des capacités égales pour renforcer la résilience communautaire et améliorer leur accès aux services de base et

aux infrastructures (y compris les énergies propres, l'assainissement et la sécurité physique). En outre, cette solution mettra l'accent sur la réalisation de l'égalité entre les sexes en matière de participation politique et de leadership grâce à des politiques d'appui et le renforcement des capacités.

45. En ce qui concerne les partenariats, le PNUD a coprésidé le Groupe de travail thématique sur l'autonomisation des femmes et l'égalité des sexes du Mécanisme de coordination régionale, un sous-groupe de travail sur les femmes, la paix et la sécurité avec ONU-Femmes. Dans l'esprit du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (UN-SWAP), le PNUD collabore avec la CESAP en échangeant les enseignements sur le développement des capacités pour la « genérisation ».

46. Ces solutions types répondent collectivement aux défis dans les trois contextes de développement présentés plus haut. L'accent mis sur les partenariats, l'innovation et la mobilisation des ressources renforcera davantage l'efficacité du PNUD au niveau régional et aidera les pays à obtenir des résultats au titre du Programme 2030.

III. Administration du Programme et gestion des risques

47. Ce programme régional présente les contributions du PNUD aux résultats régionaux et sert de principale unité de responsabilité envers le Conseil d'administration pour ce qui est de l'alignement des résultats et des ressources affectées. Du point de vue de la responsabilité globale, le programme régional adhère aux Programme and Operations Policies and Procedures (POPP) actualisées et au Cadre de contrôle interne.

48. Conformément à la décision 2013/9 du Conseil d'administration, tous les coûts directs associés à l'exécution de projets doivent être imputés aux projets concernés.

49. Le présent document de programme régional a été élaboré par le PNUD suivant la modalité d'exécution directe. Le contrôle de la gestion et la responsabilité à cet égard, d'une manière générale, incombent au Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique (BRAP). Sous la supervision du directeur adjoint du BRAP, le chef de l'appui au programme et aux politiques (RPPS) assumera la responsabilité de la mise en œuvre du programme régional. Le BRAP délèguera la gestion courante du programme régional à deux principaux centres de la région. Le premier est le Centre régional de Bangkok qui sert l'ensemble de la région. Dans ce centre, l'accent est mis sur les initiatives de collaboration et la programmation conjointe avec les organismes des Nations Unies, y compris la Commission régionale, la CESAP et les institutions sous-régionales (ANASE et ASACR) dans le cadre de l'établissement de plans d'activités et de la promotion de la cohérence des politiques au niveau des pays. Le second centre est le Bureau du Pacifique situé à Suva. Ce bureau mettra en œuvre la composante du programme régional concernant le Pacifique, comme il est indiqué dans le document de sous-programme régional pour le Pacifique (2018-2021).

50. Le Centre régional de Bangkok et le Bureau du Pacifique œuvreront en étroite collaboration pour veiller à l'alignement et la complémentarité des résultats mis en œuvre en Asie et dans le Pacifique.

51. Le document de programme régional comprend des instruments et des ressources pour suivre les progrès vers l'obtention des trois réalisations et actualise les risques du programme (le cas échéant) en vue de garantir l'efficacité dans l'obtention des résultats escomptés.

52. Le Conseil chargé du suivi des réalisations du programme régional (comprenant les représentants de gouvernement, les représentants résidents, les directeurs de pays du PNUD et d'autres acteurs) fonctionnera en tant que le principal organisme de contrôle du programme¹⁹ et se réunira une fois par an. Ces dispositions visent à faire en sorte que les produits et services régionaux fournis au titre de chaque réalisation soient pertinents. La responsabilité de l'organisation du Conseil chargé du suivi des réalisations et de l'élaboration des termes de référence incombe au chef de RPPS. Les recommandations du Conseil chargé du suivi des réalisations enrichiront les priorités du programme.

53. La réussite de la mise en œuvre du programme régional passe par la gestion de plusieurs risques. Les premiers sont liés à la mobilisation de ressources de développement suffisantes pour mettre efficacement en œuvre les interventions au titre du programme. Les deuxièmes concernent les allocations budgétaires dans les secteurs liés aux ODD, dont les montants sont faibles dans la plupart des pays et peuvent affecter les résultats globaux dans le domaine des ODD. Au niveau régional, le programme fera face aux risques correspondants en réalisant des analyses et en élaborant des solutions pour surmonter les contraintes budgétaires et en faisant également appel aux ressources de développement locales et internationales et à de nouveaux partenariats (par exemple, avec le secteur privé et par le biais de nouvelles formes de coopération Sud-Sud et triangulaire). Il accédera également à de nouvelles sources de financement du développement. Pour mobiliser un surcroît de ressources, le Centre régional de Bangkok élaborera une stratégie de mobilisation de ressources liée aux efforts déployés au niveau mondial et des pays.

54. Les risques politiques et l'exacerbation éventuelle des conflits régionaux peuvent entraver la mise en œuvre des solutions types régionales. De ce fait, le Bureau régional du PNUD continuera de s'intéresser aux « questions sensibles », de collaborer avec les partenaires régionaux et d'utiliser le programme régional pour stimuler la coopération et élaborer et promouvoir des mesures de confiance.

55. L'incertitude pesant sur les ressources financières de base du PNUD constitue un risque pour l'obtention de ses résultats au plan régional. Le PNUD a pris des mesures pour atténuer les risques (en obtenant les ressources autres que de base et en forgeant des partenariats de collaboration) mais il continuera d'investir dans les initiatives régionales et élaborera un plan de gestion des risques pour faire face aux retards d'exécution potentiels, ainsi qu'aux contraintes de capacités et de ressources. Dans le droit fil de la réforme de l'ensemble des Nations Unies en cours, le programme régional renforcera les capacités internes du personnel pour la mise en œuvre efficace du programme.

56. Tous les projets au titre du programme régional appliqueront les normes sociales et environnementales et le Mécanisme de responsabilisation du PNUD. Le registre des risques du programme régional sera surveillé à l'aide des instruments de l'organisation et sera actualisé au besoin. Le Cadre de résultats et d'allocation des ressources du programme régional sera adapté en conséquence pour tenir compte des recommandations liées à la réforme des Nations Unies en cours.

IV. Suivi et évaluation

57. Le PNUD a adopté la méthode de gestion axée sur les résultats pour son processus de suivi et d'évaluation. Le programme régional établit des indicateurs

¹⁹ Les fonctions de contrôle du Conseil chargé du suivi des réalisations suivent les directives actualisées des POPP.

mesurables au niveau des produits et des réalisations (voir le Cadre de résultats et d'allocation des ressources).

58. Un certain nombre d'indicateurs de réalisation et de produit ont été empruntés à la liste officielle des indicateurs des ODD. Les sources de données et les méthodes de leur collecte ont varié, en fonction du type d'indicateur. Les équipes de projet sont chargées de collecter les données pour les indicateurs de produit. Le Centre régional de Bangkok et le Bureau du Pacifique travailleront en étroite collaboration avec la Commission régionale et la CESAP pour l'établissement des statistiques régionales des ODD.

59. Le Bureau régional veillera à ce que les projets relevant du programme régional aient de solides systèmes de suivi et d'évaluation, conformément aux directives figurant dans les Politiques et procédures relatives aux programmes et aux opérations (POPP). Les ressources nécessaires seront prévues à cet effet, et le marqueur de l'égalité hommes-femmes du PNUD servira à suivre les résultats et les dépenses et à améliorer la planification et la prise de décision. Le PNUD renforcera les capacités internes de suivi et d'évaluation sensibles au genre.

60. Le groupe de gestion axée sur les résultats du Centre régional de Bangkok et l'équipe de planification stratégique et de contrôle au siège à New York donneront des orientations techniques et fourniront un appui en matière de suivi et évaluation, y compris les méthodes de suivi de l'état d'avancement au regard des indicateurs de réalisation et de produit et de l'assurance de la qualité de la planification et du suivi des résultats annuels et de l'établissement de rapports correspondants.

61. Le plan d'évaluation pour la période quadriennale comprendra un examen à mi-parcours, une évaluation du programme et deux évaluations de projet. Les évaluations mesureront l'état d'avancement et les résultats, et serviront à des fins de responsabilisation, ainsi que d'acquisition des connaissances, en permettant des ajustements au cours de la phase d'exécution. Le plan d'évaluation sera élargi ou révisé, le cas échéant.

62. En tant que chef de file éclairé, le PNUD a élaboré avec succès des produits de savoir, des instruments et des méthodologies. Ceux-ci ont été utilisés dans toute la région et adoptés dans d'autres régions. Le PNUD continuera d'être un chef de file éclairé en entreprenant des travaux d'analyse dans plusieurs domaines comme les ODD, l'urbanisation et la gouvernance.

63. Au niveau régional, l'instrument d'échange de connaissances multipartite de pays à pays servira de plateforme principale sur la manière de réaliser les ODD. Cette plateforme favorisera la coopération sud-sud.

Annexe

Cadre de résultats et d'allocation des ressources pour l'Asie et le Pacifique (2018-2021)

ODD correspondants : ODD 1, ODD 3, ODD 5, ODD 7, ODD 11, ODD 12, ODD 13, ODD 16, ODD 17

RÉALISATION 1 : Promouvoir l'élimination de la pauvreté sous toutes ses formes et dans toutes ses dimensions

RÉALISATION CORRESPONDANTE DU PLAN STRATÉGIQUE : Réalisation 1 (du plan stratégique 2018-2021, si elle est connue) : Promouvoir l'élimination de la pauvreté sous toutes ses formes et dans toutes ses dimensions

<i>Réalisations, indicateurs, niveaux de référence, niveaux cibles</i>	<i>Source et fréquence de la collecte de données et responsabilités</i>	<i>Produits indicatifs du programme régional/mondial (indicateurs, niveaux de référence, niveaux cibles)</i>	<i>Principaux partenaires/cadres de partenariat</i>	<i>Montant indicatif des ressources, par réalisation (dollars É.-U.)</i>
<p>Indicateur de réalisation 1.1 Nombre de pays qui ont des mécanismes en place pour renforcer la cohérence des politiques de développement durable (ODD 17.14.1)</p> <p>Niveau de référence : 0 Niveau cible : 8</p>	<p>Collectées chaque année au niveau de l'échange régional de connaissances</p> <p>(Le Centre régional de Bangkok doit collecter les données.)</p>	<p>Produit 1.1 Instruments élaborés et capacités renforcées dans l'ensemble des gouvernements pour intégrer le Programme 2030 et les accords internationaux et régionaux correspondants dans les plans de développement et les budgets, et pour analyser les progrès enregistrés dans la réalisation des ODD, en utilisant des solutions novatrices et axées sur des données (Plan stratégique 1.1.1)</p> <p>Indicateur 1.1.1 Nombre de produits de savoir régionaux, y compris les instruments et les notes d'orientation pour intégrer le Programme 2030 dans les cadres de planification, de budgétisation et de suivi et d'évaluation</p> <p>Niveau de référence : 5 (2017) Niveau cible : 20</p> <p>Indicateur 1.1.2 Nombre de solutions de données de rechange innovantes mises à l'essai par les pays</p> <p>Niveau de référence : 1 (2017 Maldives) Niveau cible : 4</p> <p>Indicateur 1.1.3 Nombre d'administrations infranationales et locales utilisant les solutions de diagnostic de gouvernance locale pour les ODD dans leurs plans de développement et d'investissement</p>	<p>Gouvernement, entités de l'administration infranationale, parlement, organisations de la société civile (OSC), secteur privé, organisations sous-régionales comme l'ANASE, l'ASACR et le Secrétariat du Forum des îles du Pacifique, les organismes des Nations Unies, la Banque asiatique de développement (BAD), le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et d'autres partenaires de développement</p>	<p>Ressources ordinaires : 11 650 000</p> <hr/> <p>Autres ressources : 45 720 000 des accords sur le partage de coûts</p>
<p>Indicateurs de réalisation 1.2 Nombre de pays établissant des rapports en vertu des cadres multipartites de suivi de l'efficacité au plan du développement qui appuient la réalisation des objectifs de développement durable (Plan stratégique 1.9, ODD 17.16.1)</p> <p>Niveau de référence : 2 Niveau cible : 8</p>	<p>Le Centre régional de Bangkok doit collecter les données chaque année.</p>			

Indicateur de réalisation 1.3
Nombre de mesures pilotées par les femmes accélérées pour promouvoir l'autonomie économique et les moyens d'existence autonomes des femmes

(ODD 5)

Niveau de référence : 0

Niveau cible : 6

Le Centre régional de Bangkok doit collecter les données chaque année.

Le Centre régional de Bangkok doit collecter les données chaque année.

Niveau de référence : 0 (2017)

Niveau cible : 4

Produit 1.2 Les solutions innovantes et les bonnes pratiques résultant des plateformes de pays du Programme 2030 sont échangées à travers les plateformes multipartites renforcées (Plan stratégique 1.1.1)

Indicateur 1.2.1 Nombre de plateformes au niveau régional et sous-régional mises en place

Niveau de référence : 3 plateformes (2017)

Niveau cible : 3 plateformes

Indicateur 1.2.2 Nombre de bonnes pratiques échangées

Niveau de référence : 60 (en 2017, site Web d'échange régional de connaissances)

Niveau cible : 200

Produit 1.3 Des instruments sont élaborés, déployés et pilotés pour identifier les facteurs de la pauvreté rurale et urbaine, de vulnérabilité et d'inégalité, mettant particulièrement l'accent sur ceux qui sont les plus négligés et les solutions multidimensionnelles de lutte contre la pauvreté (Plan stratégique 1.1.1)

Indicateur 1.3.1 Nombre d'instruments (notes d'orientation, notes de politique) pilotés ou mis à l'essai.

Niveau de référence : 0 (2017)

Niveau cible : 5

Indicateur 1.3.2 Nombre d'instruments (notes d'orientation, notes de politique) élaborés pour améliorer l'égalité des sexes dans l'emploi, mis en œuvre par le gouvernement et le secteur privé

Niveau de référence : 0 (2017)

Niveau cible : 4

	<p>Indicateur 1.3.3 Nombre d'instruments (notes d'orientation, notes de politique) élaborés et de politiques et programmes mis en œuvre pour appuyer la redistribution des soins et des travaux domestiques non rémunérés</p> <p>Niveau de référence : 0 (2017) Niveau cible : 4</p>
<p>Le Centre régional de Bangkok doit collecter les données chaque année.</p>	<p>Produit 1.4 Solutions et méthodes élaborées, pilotées et diffusées pour appuyer les possibilités d'emploi productif, en particulier pour les groupes marginalisés dans les villes secondaires et tertiaires à croissance rapide. (Plan stratégique 1.1.2)</p> <p>Indicateur 1.4.1 Nombre de villes où des méthodologies sur l'emploi sont pilotées</p> <p>Niveau de référence : 0 (2017) Niveau cible : 5</p> <p>Indicateur 1.4.2 Nombre d'échanges entre villes pour appliquer les solutions à grande échelle</p> <p>Niveau de référence : 0 (2017) Niveau cible : 4</p>
<p>Le Centre régional de Bangkok doit collecter les données chaque année.</p>	<p>Produit 1.5 Institutions, lois et politiques nationales renforcées pour la prestation équitable et efficace des services de lutte contre le VIH et de santé (Plan stratégique 1.2.1)</p> <p>Indicateur 1.5.1 : Nombre de lois et politiques élaborées ou révisées pour réduire les obstacles à l'accès des services de lutte contre le VIH ou de santé</p> <p>Niveau de référence : 0 (2017) Niveau cible : 10</p> <p>Indicateur 1.5.2 : Nombre d'institutions nationales dotées de meilleures connaissances et de capacités dans le domaine du VIH et de la santé pour des prestations de services équitables et efficaces</p>

	Niveau de référence : 0 (2017) Niveau cible : 8
Le Centre régional de Bangkok doit collecter les données chaque année.	Produit 1.6 Environnement favorable renforcé en vue de renforcer le financement du secteur public et privé pour la réalisation des ODD (Plan stratégique 1.2.2)
Le Centre régional de Bangkok doit collecter les données chaque année.	Indicateur 1.6.1: Nombre de plans nationaux et infranationaux qui ont des cadres de financement intégrés pour le Programme 2030 Niveau de référence : 0 (2017) Niveau cible : 6
	Indicateur 1.6.2 : Nombre de partenariats du secteur privé mis en place. Niveau de référence : 10 (2017) Niveau cible : 20
	Indicateur 1.6.3 : Nombre de pays ayant bénéficié de l'aide pour suivre l'allocation budgétaire et les dépenses consacrées aux ODD. Niveau de référence : 0 (2017) Niveau cible : 4
	Indicateur 1.6.4 : Augmentation en pourcentage des mécanismes de participation parlementaires pour le contrôle des budgets dans l'optique du Programme 2030 et des ODD Niveau de référence : 0 (2017) Niveau cible : 40 %
Source : Sites Web parlementaires officiels, sites Web des OSC, échanges entre les parlements régionaux et les OSC, Portail de données sur le genre – Banque mondiale	Indicateur 1.6.5 : Nombre de politiques et de programmes visant à éliminer les obstacles à l'accès indépendant des femmes aux possibilités de financement et aux moyens d'existence Niveau de référence : 0 (2017) Niveau cible : 4
	Produit 1.7 Les cadres de politique et de réglementation sensibles au genre pour la gestion durable des ressources naturelles, le partage équitable des avantages et l'accès

universel à l'énergie sont améliorés. (Plan stratégique 1.4 et 1.5)

Le Centre régional de Bangkok doit collecter les données chaque année.	Indicateur 1.7.1 : Nombre de cadres de politique et de réglementation sensibles au genre, tenant compte de l'analyse de la problématique homme-femme qui sont en place pour la gestion durable des ressources naturelles et le partage équitable des avantages
	Niveau de référence : 0 (2017) Niveau cible : 4
Le Centre régional de Bangkok doit collecter les données chaque année.	Indicateur 1.7.2 : Nombre de cadres de politique et de réglementation sensibles au genre, tenant compte de l'analyse de la problématique homme-femme qui sont en place pour l'accès universel à l'énergie
	Niveau de référence : 0 (2017) Niveau cible : 4

ODD correspondants : ODD 1, ODD 3, ODD 5, ODD 7, ODD 11, ODD 12, ODD 13, ODD 16, ODD 17

RÉALISATION 2 DU PROGRAMME RÉGIONAL/MONDIAL : Accélérer les transformations structurelles pour le développement durable

RÉALISATION CORRESPONDANTE DU PLAN STRATÉGIQUE : RÉALISATION 2 : Accélérer les transformations structurelles pour le développement durable

Indicateur de réalisation 2.1 Nombre de plateformes interpays et de partenariats multipartites qui mobilisent et échangent les connaissances, les données, les compétences techniques, les technologies et les ressources financières, pour appuyer la réalisation des ODD (ODD 17.16)	Produit 2.1 Instruments et approches élaborés et expérimentés pour appuyer les approches et systèmes intégrés pour la réalisation des ODD (Plan stratégique 2.1.2)	Gouvernement, entités gouvernementales infranationales, parlement, OSC, secteur privé, organisations sous-régionales (ANASE, ASACR et PIFS), organismes des Nations Unies, BAD et autres partenaires de développement	Ressources ordinaires : 8 290 000
Le Centre régional de Bangkok doit collecter les données chaque année.	Indicateur 2.1.1 Nombre de produits de savoir produits (instruments, notes d'orientation, notes de politique) Niveau de référence: 0 (2017) Niveau cible : 4	organisations sous-régionales (ANASE, ASACR et PIFS), organismes des Nations	Autres ressources : 32 650 000 des accords sur le partage des coûts
Le Centre régional de Bangkok doit collecter les données chaque année.	Indicateur 2.1.2 Nombre de villes où des approches et instruments novateurs sont adoptés Niveau de référence : 2 (2017, Dhaka et Makasar) Niveau cible : 6	Unies, BAD et autres partenaires de développement	
Le Centre régional de Bangkok doit collecter les données chaque année.	Indicateur 2.1.3 Nombre de produits de plaidoyer, notes et documents de réflexion produits pour appuyer les approches et systèmes intégrés et les réflexions systémiques		
Niveau de référence : 0 Niveau cible : 6			
Indicateur de réalisation 2.2 Nombre de pays qui ont fait état de la mise			

en place ou de l'opérationnalisation d'une politique/stratégie intégrée qui renforce leur aptitude à s'adapter aux répercussions défavorables des changements climatiques et favorise la résilience face aux changements climatiques et le développement à faibles émissions de gaz à effet de serre qui ne menace pas la production de denrées alimentaires

(Plan stratégique 2.5, ODD 13.2.1)

Niveau de référence : 0

Niveau cible : 8

Indicateur de réalisation 2.3

Nombre de réformes juridiques, stratégiques et institutionnelles et de mesures de mobilisation sociale mises en œuvre pour éliminer la discrimination sexiste structurelle et les inégalités ainsi que les stéréotypes de genre discriminatoires. (ODD 5)

Niveau de référence : 3

Niveau cible : 8

Source, fréquence :
Projet de lutte contre la corruption pour des sociétés pacifiques et inclusives en Asie et dans le Pacifique (ACPIS), annuelle

Source : Gouvernance locale et city-iLeaps et ACPIS, annuelle

Le Centre régional de Bangkok doit collecter les données chaque année.

Source, fréquence :
Rapports annuels de Commonwealth Youth Development Index

Source, fréquence :
Rapports annuels du Groupe de travail sur les entreprises et les droits de l'homme et le Conseil des droits de l'homme

Source, fréquence :
Rapports annuels du Groupe de travail sur les entreprises et les droits de l'homme et le Conseil des droits de l'homme

Niveau de référence : 4 (2017)

Niveau cible : 20

Produit 2.2. Les institutions de gouvernance nationales, locales et urbaines sont transparentes et responsables pour l'accès équitable aux services (instruments, meilleures pratiques) (Plan stratégique 2.2)

Indicateur 2.2.1: Nombre de pays ayant bénéficié de l'aide pour élaborer ou actualiser des politiques, plans et stratégies préventives de lutte contre la corruption

Niveau de référence : 0 (2017)

Niveau cible : 4

Indicateur 2.2.2 : Nombre de pays qui mettent en place des mécanismes ouverts et innovants de prestation de services

Niveau de référence : 1 (2017)

Niveau cible : 4

Indicateur 2.2.3 Nombre d'administrations infranationales et locales ayant bénéficié de l'aide pour renforcer la transparence et la responsabilisation pour la prestation améliorée des services/ODD

Niveau de référence : 0 (2017)

Niveau cible : 4

Produit 2.3 Institutions, réseaux et acteurs non étatiques renforcés pour promouvoir l'inclusion, l'accès à la justice et protéger les droits de l'homme (Plan stratégique 2.2.2 et 2.2.3)

Indicateur 2.3.1 : Nombre de politiques et initiatives qui renforcent l'environnement favorable à l'autonomisation des jeunes (ventilé par sexe) Indicateur 2.3.2 : Les principes directeurs des Nations Unies sur les entreprises et les droits de l'homme sont traduits dans les plans d'action au niveau des pays aux fins de mise en œuvre.

Source : Les pays de la COMMIT, les OSC et le Centre régional de Bangkok doivent collecter les données chaque année.

Niveau de référence : 0 pays (2017)

Niveau cible : 4 pays

Indicateur 2.3.3 : Nombre de changements intervenus dans les politiques de lutte contre la traite d'êtres humains et de migration après le plaidoyer de la société civile dans les pays de la COMMIT

Niveau de référence : 34 (2014-2016; sera actualisé fin 2017)

Niveau cible : 75

Le Centre régional de Bangkok doit collecter les données chaque année.

Indicateur 2.3.4 Nombre d'institutions nationales des droits de l'homme qui ont bénéficié de l'aide pour rendre de nouvelles initiatives qui sont liées aux questions émergentes des droits de l'homme, comme le conflit et la prévention de l'extrémisme violent, les ODD, les lesbiennes, homosexuels, bisexuels, transgenres et intersexes, le financement du changement climatique, les entreprises et les droits de l'homme, les femmes, la paix et la sécurité

Source de données : Organisme de gestion des élections, base de données de l'Union interparlementaire (annuelle), base de données du projet PNUD-FEM (PIMS)

Niveau de référence : 0 (2017)

Niveau cible : 8

Le Centre régional de Bangkok doit collecter les données chaque année.

Indicateur 2.3.5 Nombre de processus électoraux, d'institutions et d'institutions parlementaires ayant bénéficié de l'aide pour promouvoir l'inclusion, la transparence et la responsabilisation

Niveau de référence : 4 (2017)

Niveau cible : 8

Indicateur 2.3.6 Nombre de solutions/interventions conçues et mises en œuvre pour faire face aux pratiques perpétuant les stéréotypes sexistes discriminatoires

Niveau de référence : 0 (2017)

Niveau cible : 4

Le Centre régional de Bangkok doit collecter les données chaque année.

Indicateur 2.3.7 Nombre de recommandations de politique formulées pour appuyer l'accès à la justice pour les survivants de la violence sexuelle et sexiste

Niveau de référence : 0 (2017)

Niveau cible : 2

Produit 2.4 Solutions élaborées, financées et appliquées à grande échelle pour réduire les risques de catastrophe et promouvoir l'adaptation au changement climatique, promouvoir l'utilisation durable des ressources naturelles et les chaînes de produits verts, et les transformer en énergies propres et en développement sans émission de carbone (Plan stratégique 2.3, 2.4 and 2.5)

Le Centre régional de Bangkok doit collecter les données chaque année.

Indicateur 2.4.1 Nombre de solutions élaborées, financées et appliquées pour réduire les risques de catastrophes et promouvoir l'adaptation au changement climatique

Niveau de référence : 0 (2017)

Niveau cible : 4

Le Centre régional de Bangkok doit collecter les données chaque année..

Indicateur 2.4.2 Nombre de solutions élaborées, financées et appliquées pour promouvoir l'utilisation durable des ressources naturelles et des chaînes de produits verts

Niveau de référence : 0 (2017)

Niveau cible : 4

Le Centre régional de Bangkok doit collecter les données chaque année.

Indicateur 2.4.3 : Nombre de solutions élaborées, financées et appliquées pour la transformation en énergie propre et le développement sans émission de carbone

Niveau de référence : 0 (2017)

Niveau cible : 4

ODD correspondants : ODD 1, ODD 5, ODD 11, ODD 13, ODD 16, ODD 17

RÉALISATION 2 DU PROGRAMME RÉGIONAL/MONDIAL : Renforcer la résilience face aux chocs et aux crises

RÉALISATION CORRESPONDANTE DU PLAN STRATÉGIQUE : RÉALISATION 3 (empruntée au plan stratégique 2018-2021, si elle est connue) : Renforcer la résilience face aux chocs et aux crises

Indicateur de réalisation 3.1 Perte économique directement imputable aux catastrophes en rapport avec le PIB, dégâts causés par les catastrophes aux infrastructures essentielles, et perturbation des services de base, imputés aux catastrophes		Produit 3.1 Politiques et programmes à tous les niveaux de la société pour soutenir la paix, y compris la prévention de l'extrémisme violent, adoptés/élaborés. (Plan stratégique 3.2)	Gouvernement, entités gouvernementales infranationales, parlement, OSC, secteur privé, organisations sous-régionales (ANASE, ASACR et PIFS, organismes des Nations Unies, BAD et autres partenaires de développement)	Ressources ordinaires : 2 470 000 Autres ressources : 9 630 000 des accords sur le partage des coûts
Niveau de référence : 0 Niveau cible : 6	Source : Rapport annuel de l'Équipe spéciale de lutte contre le terrorisme	Indicateur 3.1.1 : Nombre de plans d'action pour la prévention de l'extrémisme violent élaborés Niveau de référence : 0 (2017) Niveau cible : 3 Indicateur 3.1.2: Nombre d'initiatives liées aux données et d'initiatives de recherche appuyées Niveau de référence : 3 (2017) Niveau cible : 5		
Indicateur de réalisation 3.2 Nombre de pays qui adoptent et mettent en œuvre des stratégies nationales de réduction des risques de catastrophe conformément au Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030 (ODD 13.1.2)	Le Centre régional de Bangkok doit collecter les données chaque année.	Indicateurs 3.1.3 : Nombre de femmes incluses dans les processus formels et informels de paix ou qui sont à des postes de leadership liés à la prévention des crises et au relèvement suite à l'appui par le biais de l'initiative N-Peace Niveau de référence : 130 femmes (2017) Niveau cible : 160 femmes		
Niveau de référence : 4 Niveau cible : 10	Le Centre régional de Bangkok doit collecter les données chaque année.	Produit 3.2 Les pays ont un accès amélioré aux données, aux financements et aux technologies pour la riposte rapide et le relèvement suite aux catastrophes naturelles et aux crises. (Plan stratégique 3.3 et 3.4)		
Indicateur de réalisation 3.3 Nombre de pays qui ont fait des interventions explicites pour mettre le leadership et	Le Centre régional de Bangkok doit collecter les données chaque année.	Indicateur 3.2.1 : Nombre de pays ayant bénéficié de l'aide pour avoir un accès amélioré aux données, aux financements et aux technologies pour la gestion du changement climatique et les risques de catastrophe et le relèvement Niveau de référence : 0 (2017) Niveau cible : 4		

l'engagement égal des femmes au centre de la prévention des crises, de la planification et de l'action de relèvement et de la consolidation de la résilience

Niveau de référence : 2

Niveau cible : 8

Le Centre régional de Bangkok doit collecter les données chaque année.

Indicateur 3.2.2 Nombre de pays ayant bénéficié de l'aide pour avoir un accès amélioré aux données, aux financements et aux technologies pour la gestion durable des ressources naturelles

Niveau de référence : 0 (2017)

Niveau cible : 4

Produit 3.3 Les cadres de politique et de réglementation sensibles au genre pour la planification de la résilience, la prévention et la préparation sont améliorés. (Plan stratégique 3.6)

Le Centre régional de Bangkok doit collecter les données chaque année.

Indicateurs 3.3.1: Nombre de politiques et de cadres de réglementation sensibles au genre pour la planification de la résilience, la prévention et la préparation adoptés.

Niveau de référence : 0 (2017)

Niveau cible : 4

Indicateurs 3.3.2: Nombre de pays ayant des documents de planification et de programmation du renforcement de la résilience qui comportent l'analyse de genre pour promouvoir l'égalité des sexes.

Niveau de référence : 0 (2017)

Niveau cible : 4